

Barèmes des honoraires

► Vente de biens à usage d'habitation & immeubles de rapport

| | |
|---------------------------|---------|
| • Jusqu'à 80 000€ | 8 % TTC |
| • De 80 001€ à 180 000€ | 7 % TTC |
| • De 180 001€ à 250 000€ | 6 % TTC |
| • De 250 001€ à 450 000 € | 5 % TTC |
| • Au-delà de 450 001€ | 4 % TTC |

► Vente de terrains, garages et parkings

| | |
|---------------------------|--------------------|
| Moins de 100 000 euros | Forfait 5000 euros |
| A partir de 100 001 euros | 6 % TTC |

► Vente de fonds de commerce 10% TTC

Les taux ci-dessus ne sont que des taux moyens donnés à titre indicatif. Ils peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs dans les cas particuliers et sont toujours négociés de gré à gré. En vertu de l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, et de son entrée en vigueur le 1er janvier 1987, les honoraires en matière de transaction sont libres.

► Location de biens à usage d'habitation meublés et non meublés

Plafonnement Loi ALUR du 24 mars 2014 – Décret n°2014-890 du 1^{er} août 2014

Honoraires bailleur :

| | |
|---|-----------------------------------|
| Entremise et négociation | Forfait 100€ TTC |
| Visites, constitution du dossier, rédaction du bail | 6 €TTC / m ² habitable |
| Frais d'états des lieux | 3 €TTC / m ² habitable |

Honoraires locataire :

| | |
|---|-----------------------------------|
| Visites, constitution du dossier, rédaction du bail | 6 €TTC / m ² habitable |
| Frais d'états des lieux | 3 €TTC / m ² habitable |

► Gestion locative

6 % HT sur l'ensemble des sommes encaissées
(Tarif dégressif en fonction du nombre de lots)

► Location à usage professionnel

Entremise et négociation, visites, constitution du dossier et rédaction du bail 10% TTC sur le montant annuel des loyers TTC

► Estimations

Estimation dans le cadre d'une succession, donation, estimation bancaire
(Rapport écrit, exhaustif et précis)

150€ TTC (offert après signature d'un mandat de vente chez nous)

*La remise de facture d'honoraires est obligatoire.
TVA taux en vigueur 20%*

L'AGENCERIE

SASU Julien Raynaud – Au capital de 2 000 euros

RCS ALBI 821 825 072

Cartes Professionnelles Gestion et Transaction : 8101 2016 000 011 250, délivrées par Albi, TARN

Garant : Galian 89, Rue de la Boétie 75008 PARIS / Montant garantie : Gestion/Transaction 120 000 euros

www.lagencerie.fr